

Les érables à sucre, rouges et argentés renferment un trésor, la sève d'érable, aussi appelée eau d'érable. Les températures glaciales de l'hiver québécois, suivies du redoux du printemps, permettent à cette précieuse sève de couler et d'être récoltée dans les érablières du Québec. Les produits d'érable purs à 100 %, comme le sirop, le beurre et le sucre d'érable, sont fabriqués à partir de ce seul ingrédient.

Une légende raconte qu'un Amérindien aurait découvert l'eau d'érable après avoir observé un écureuil débordant d'énergie s'abreuver à l'eau d'un arbre. Qu'en est-il réellement? Les historiens ont élaboré maintes théories sur la question, mais peu de sources écrites et de témoignages permettent de confirmer leurs dires. Une certitude demeure : l'histoire des produits d'érable est profondément liée à l'histoire du Québec.

Vente de produits d'érable à Saint-Elzéar

Érablière Jean-Guy Ouellet Érablière Steve Ouellet 418 854-1252

418 854-1398

Plusieurs autres érablières sur le territoire de Saint-Elzéar. Ils vendent au baril seulement.

Pour tout renseignement ou pour passer un message, communiquez avec Andrée-Anne Caron 418 854-7690 # 2 ou info@saintelzear.ca

Pour le prochain journal des mois de juin-juillet, j'aimerais avoir vos textes pour le 20 mai. Merci

Avril 2019

D	L	М	M	J	V	S
	1 19h15 Conseil municipal	2 Recyclage	3	4	5	6
	Poisson d'avril					
7	8	g Ordures	10	11	12	13
Bruch		Biblio. 19h - 20h				
14	15	16 Recyclage	17	18	19	20
		Biblio. 19h - 20h			Vendredi Saint	
21	22 Jour de la terre	23 Ordures	24	25	26	27
Pâques	Lundi de Pâques	Biblio. 19h - 20h				
28	29	30 Recyclage				
Bruch		Biblio. 19h - 20h				

Mai 2019

D	L	М	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6 19h15 Conseil municipal	7 Ordures Biblio. 19h - 20h	8	9	10	11
12 Fête des Mères	13	14 Recyclage Biblio. 19h - 20h	15	16	17	18
19	20 Fête de la Reine	21 Ordures Biblio. 19h - 20h	22	23	24	25
26	27	28 Recyclage Biblio. 19h - 20h	29	30	31	



Pas besoin d'être un athlète pour réussir le Défi

Du 1er au 30 avril, « entraînez » vos habitudes de vie en relevant le Défi Santé! Engagez-vous à poser des gestes simples pendant 1 mois pour atteindre 3 objectifs qui favorisent la santé physique et mentale :

- Objectif 5 : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
- Objectif 30: bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60!
- Objectif Zen: prendre un moment pour se détendre chaque jour

Un défi collectif et motivant qui fait tellement de bien!

Trucs pratiques, recettes, offres exclusives et prix à gagner vous attendent. Bien-être et énergie en prime! Seul, en famille ou en équipe, prenez le départ avec nous! Inscrivez-vous à **DefiSante.ca**.







Ces mois-ci!

✓- Organisme de bassin - Trucs et astuces - Conseil de la Fabrique versant P. 2 P. 4 - Information générale - Comité fêtes loisirs ✓- Club des 50 ans et plus - Agente de projets - Comité Renaissance - École des Parchemins - Commerce - Bibliothèque - Plan de Sécurité civile - Calendrier - Conseil municipal P.8

18 854-7690 info@saintelzear.ca 209, rue de l'église

418 854-7690 info@saintelzear.ca ↑ 209, rue de l'église

Trucs et Astuces

Composter

Ce qui vient de la terre retourne à la terre...



Résidus organiques

D'ici 2022, l'ensemble des municipalités du Québec devront récupérer leurs résidus de table et leurs déchets verts (feuilles, gazon, etc.) Ces matières, qu'on appelle les résidus organiques, ne pourront plus être enfouies avec les déchets.

Pourquoi les matières organiques ne devraient-elles pas être enfouies ?

Avec la pluie qui tombe sur la masse de déchets, il se forme du lixiviat. Le lixiviat est un liquide polluant qui doit être traité dans le système du lieu d'enfouissement.

De plus, la décomposition de ces résidus organiques produit des gaz à effet de serre dans certaines conditions.

Matériaux-compost-terre

La RIDT se penche actuellement sur une formule de collecte des matières organiques qui sera adaptée à la réalité de notre territoire et de notre population.

Étant donné l'étendue du territoire témiscouatain, il n'est pas envisagé d'instaurer un troisième circuit de collecte dans un bac à compost. En effet, cela augmenterait considérablement le nombre de kilomètres parcourus par les camions ainsi que le coût et la quantité de gaz à effet de serre produits. La RIDT envisage plutôt une solution de traitement in situ (compostage domestique) et/ou d'apport volontaire à différents endroits dans chaque municipalité.

Vous serez informés au fur et à mesure des développements de ce projet. En attendant, pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la RIDT.

Comment composter

Le compostage est le processus biologique naturel de décomposition des matières organiques sous l'action de micro-organismes, champignons microscopiques ou bactéries en présence d'oxygène et d'eau.

Après quelques mois de fermentation (6 à 7 mois), on obtient un produit, comparable au terreau de bonne qualité, appelé compost.

Celui-ci nourrit la terre en lui apportant des minéraux essentiels et participe ainsi à la croissance des végétaux.

L'utilisation du compost enrichit le sol et améliore sa structure.

Le compost permet une meilleure rétention d'eau dans le sol et atténue l'érosion causée par l'eau et le vent.

Utilisation-thermoking

Le compostage domestique est un des moyens les plus anciens et les plus naturels pour le traitement et la valorisation des matières organiques. En réalisant votre propre compost, vous participez à la protection de l'environnement en diminuant les quantités de déchets à collecter, transporter et éliminer.

Un composteur domestique peut contenir beaucoup de choses. Ses principaux ingrédients se divisent en deux catégories : les matières vertes (fruits, légumes, épluchures et herbe coupée) et les matières brunes (feuilles, copeaux de bois et foin).

souce: ridt.ca/composter

Bibliothèque

Horaire régulier : mardi soir, à 19 h. Horaire scolaire (ouvert à tous) de 14h à 15h : 2 et 16 avril, 2 et 16 mai et le 3 juin.

Depuis septembre, nous avons accueilli deux nouvelles bénévoles dans notre équipe. Un grand merci à Josée Beaulieu et à Sylvie Caron!

La réalité virtuelle est à votre disposition : venez l'essayer.

Disponible pour tous, divers périodiques: Protégez-vous, C.A.A., Agir, etc.

Biblio: 418 854-7690 poste 4 Thérèse Sirois : 418 854-5690

Bienvenue à tous.



Club des 50 ans et plus

Un programme d'exercices pour tous : voila ce qui vous attend, jeunes et moins jeunes, actifs ou sédentaires, tous les lundis et jeudis, de 13h à 14 hres, à la salle municipale "Rosa D. Lavoie." Pas besoin de s'inscrire seulement vous présenter à l'heure.

Nous sommes désolés de n'avoir pu vous offrir le "Diner Cabane à sucre" : l'âge et la maladie ont eu raison de nous. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont encouragés depuis toutes ces années: les bénévoles (à la maison ou à la salle) et les participants.

Merci!

Thérèse Sirois 418 854-5690

« Dans toutes les directions, l'homme sage répand le parfum de sa vertu.» Bouddha

Conseil municipal

Tous les premiers lundis du mois, vous êtes invités à assister au Conseil municipal, question de vous tenir informés des derniers dossiers.

Les prochaines réunions du Conseil municipal auront lieu les lundis 1er avril et 6 mai 2019, à la bibliothèque dès 19h.

Bienvenue à tous!

Pour toutes questions, communiquez avec le bureau municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

Du lundi au jeudi, de 8h à 16h3o, au 209, rue de l'église, 418 854-7690 ou admin@saintelzear.ca

Comité de la renaissance

Le comité fêtera ses 20 ans, le 9 novembre 2019. Encouragez les vendeurs de billets il y aura de belles surprises.

Jean-Rock Deschênes : 418 854-3252

Solution

1	2	5	3	8	4	7	9	6
6	3	8	9	7	5	4	2	1
4	9	7	6	2	1	8	3	5
3	4	1	8	6	2	9	5	7
7	8	2	5	4	9	1	6	3
9	5	6	7	1	3	2	4	8
5	7	4	2	3	8	6	1	9
2	6	9	1	5	7	3	8	4
8	1	3	4	9	6	5	7	2

418 854-7690 🔼 info@saintelzear.ca 🛕 209, rue de l'église

École des Parchemins

La période d'inscription spécifique prenait fin le 1 mars dernier.

En date d'aujourd'hui l'école des parchemins compte neuf étudiants pour le niveau 1-2-3 et six étudiants pour le niveau 4-5-6; pour un total de 15 élèves.

Parmi les neuf étudiants du niveau 1-2-3, quatre proviennent d'une autre municipalité. Ces quatre inscriptions spécifiques résultent directement d'un choix parental. Ces parents ont choisi la pédagogie de type alternative qu'offrira l'école des parchemins de Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

Un comité déploie actuellement beaucoup d'efforts à la transformation et à l'adaptation de l'environnement et des processus pédagogiques de notre école. L'objectif premier est de proposer une expérience éducative riche, de type alternative et ce, pour la prochaine année scolaire.

Keven Ouellet Lévesque, Conseiller

Comité des fêtes et des loisirs

Le comité des fêtes et des loisirs vous prépare une activité "Brunch" pour le 7 avril 2019.

D'autres nouvelles vous parviendront par la poste.

Information:

Marie-Claude St-André ,418 863-3442, Hélène Durette, 418 854-7648, Nadia Potvin, 418 894-3412.

Plan de sécurité civile

La municipalité prépare un plan d'intervention d'urgence pour les citoyens de la municipalité.

Le mandat de la sécurité civile est d'améliorer la capacité d'intervention de la municipalité en matière de sécurité des personnes et de sauvegarde des biens, et ce, pendant et après un sinistre.

Nous faisons appel à vous, nous avons besoin de gens de confiance pour occuper différents postes lors d'un état d'urgence. Ces bénévoles auront des tâches spécifiques à faire lors d'une urgence. Exemple : administration, transport, services aux sinistrés, communication, Secours et protection, technique, etc.

Merci de votre implication.

418 854-7690 Denise Dubé, Directrice générale (poste 1) et Andrée-Anne Caron, Agente de projet (poste 2)

1		5						
6	3		9				2	1
				2		8	3	
3	4	1	8		2	9		
7	8						6	3
		6	7		3	2	4	8
	7	4		3				
2	6				7		8	4
						5		2

Information générale



La RIDT a la compétence pour la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble des 19 municipalités constituant la MRC de Témiscouata au Bas-St-Laurent.

Les opérations de la RIDT sont en lien direct avec le plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020.

Elle dessert une population de 19 781 habitants sur une superficie de 3 921 km². Historique

En 1980, un comité des déchets est formé par les municipalités d'Auclair, Dégelis, Packington, St-Juste-du-Lac et St-Eusèbe. La municipalité de Dégelis était mandataire du comité et propriétaire du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) situé sur son territoire.

En 2000, la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata (RIDT) est officiellement formée par décret ministériel.

Les villes de Cabano et de Notre-Dame-du-Lac ainsi que les municipalités de Lejeune et de St-Jean-de-la-Lande intègrent cette régie. Le LES devient alors la propriété de la RIDT, soit de l'ensemble des municipalités qui la forment.

À partir de ce moment, ces 9 municipalités ainsi que la municipalité de St-Michel-de-Squatec attribuent des contrats groupés de collecte et de transport afin d'assurer un meilleur service au meilleur coût pour les citoyens.

L'année 2000 marque également la mise en place du système de collecte sélective sur le territoire de la MRC de Témiscouata. Cependant, les services de la RIDT ne sont disponibles que pour 10 des 20 municipalités de l'époque. Les autres effectuent eux-mêmes leur collecte ou utilisent d'autres systèmes.

En 2004, la RIDT fait une offre de service aux municipalités qui utilisent le lieu d'enfouissement sanitaire de St-Elzéar-de-Témiscouata afin d'effectuer la collecte et le transport des matières résiduelles. Ces municipalités acceptent sans toutefois intégrer la RIDT. Une entente de service permet donc à la RIDT de les intégrer à son contrat de collecte et de transport ainsi qu'au contrat avec le centre de tri pour les matériaux recyclables.

En 2005, Lac-des-Aigles et Biencourt mettent en place la collecte du recyclage sur leur territoire par le biais de la RIDT, toujours par une entente de service.

En mars 2007, une modification au décret ministériel de 1999 permet de constituer la RIDT avec l'ensemble des municipalités du Témiscouata. À partir de ce moment, la RIDT détient la compétence pour la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire et toutes les municipalités sont desservies par la collecte du recyclage. L'objectif est de diversifier les services mis en place afin de détourner le maximum de matériaux des sites d'enfouissement.

La RIDT possède et opère son propre lieu d'enfouissement technique (LET) qui a été mis aux normes, selon le règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles, et son opération a débuté en janvier 2009. Auparavant, on trouvait un LES exploité depuis 1979 sur le même terrain.

Également, elle possède et opère 4 écocentres qui ont été construits en 2008 et 2009.

La vidange des boues d'installations septiques est sous la responsabilité de la RIDT depuis 2008.

Source: ridt.ca/la-ridt-en-bref



Une stratégie régionale de gestion du myriophylle à épi et autres plantes aquatiques exotiques envahissantes au Bas-Saint-Laurent

TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC, LE 18 MARS 2019 – Près de 50 personnes provenant de différents organismes, de municipalités, de MRC et de ministères ont participé à une consultation sur la gestion du myriophylle à épi et autres plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) au Bas-Saint-Laurent. La journée, organisée par l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean, s'est déroulée le 14 mars dernier à Rimouski. L'objectif est d'établir une stratégie régionale de gestion des PAEE.

L'avant-midi a été consacré à des présentations sur le myriophylle à épi, l'impact des PAEE, les mesures de prévention et l'état de situation au Bas-Saint-Laurent. Les participants ont ensuite contribué à établir les priorités d'une stratégie régionale de gestion des PAEE. Pour Michel Grégoire, directeur de l'OBV du fleuve Saint-Jean, « la journée place le Bas-Saint-Laurent à l'avant-garde au Québec dans la gestion des PAEE. Contenir la propagation des PAEE n'est pas une tâche simple, mais la participation d'organisations de différents horizons est un élément important pour le succès de la stratégie ».

Le myriophylle à épi : agir maintenant!

Le myriophylle à épi a été détecté au Bas-Saint-Laurent en 2016 dans les lacs du Gros Ruisseau et Témiscouata. Cette PAEE forme des herbiers si denses qu'elle déloge les plantes aquatiques naturelles. Le myriophylle à épi peut aussi nuire à la pratique d'activités nautiques - comme la baignade, la pêche et la navigation – ou encore occasionner une diminution de la valeur foncière des propriétés riveraines. Elle se développe très vite et se propage facilement, surtout par les tiges coupées puis dispersées par les courants ou transportées d'un lac à l'autre par une remorque ou une embarcation.



Le conférencier Jean-Claude Thibault est président du RAPPEL, une coopérative de solidarité en protection de l'eau. Il mentionne que le Bas-Saint-Laurent a un avantage majeur comparativement à l'Estrie où 42 % des lacs sont atteints. Dans le contexte où le myriophylle à épi est pratiquement impossible à éradiquer une fois implanté, le Bas-Saint-Laurent a l'occasion d'agir là où c'est le plus efficace : dans la prévention afin d'éviter que la plante n'apparaisse dans d'autres lacs. Mais pour saisir cette opportunité, il faut agir dès maintenant.

La consultation sur la gestion du myriophylle à

épi et autres PAEE au Bas-Saint-Laurent a été réalisée grâce à la contribution financière du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'avec la collaboration de l'OBV du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, l'OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup et l'OBV Matapédia-Restigouche.

Les OBV sont mandatés par le gouvernement, en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés, pour élaborer un plan directeur de l'eau et en assurer le suivi de sa mise en œuvre de concert avec les acteurs de l'eau du bassin versant.



Conseil de la fabrique

Horaire de la messe :

Dimanche, 11h, à la sacristie.

Pour les offices de la Semaine Sainte vérifiez

l'horaire sur le feuillet paroissial. Dimanche, 14 avril: les Rameaux.

Dimanche, 21 avril : Pâques.

Nous préparons le Gala folklorique, le 27 juillet 2019, réservez nous votre samedi.

Magella Fortin 41854-5881



Collecte des encombrants - Inscriptions

La période d'inscription pour la collecte des encombrants du printemps 2019 est débutée. Le formulaire d'inscription sera en ligne jusqu'au 12 mai 2019, sur le site de la RIDT.

Les informations à saisir sont: Nom et prénom Adresse complète du site où seront déposés les encombrants Municipalité Téléphone Courriel

Nous vous rappelons qu'aucune inscription ne sera acceptée après la date du 12 mai 2019 et ce, même si les collectes ont lieu plus tard en mai.

L'inscription durant la période prévue est OBLIGATOIRE pour bénéficier du service et les matériaux doivent être déposés en bordure de chemin au moins la veille au soir de la date prévue. Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Pour Saint-Elzéar, la collecte sera le mardi 28 mai.

